

Tarif 2019

(Taxe de séjour et TVA incluses)

Taxes de cabane (nuit + jour)

	<u>gardienné*</u> (Été)	<u>gardienné*</u> (Hiver)
<u>Taxes de nuit :</u>		
A. Membres du CAS Moléson : adultes et conjoints	13.00	15.00
B. Membres du CAS :		
a. adultes et conjoints	17.00	19.00
b. jeunes de 6 à 17 ans	10.00	12.00
C. Non membres du CAS :		
a. adultes	23.00	25.00
b. jeunes de 6 à 17 ans	13.00	15.00
D. Guides et moniteurs en course officielle	11.00	13.00
E. Le thé de marche est compris dans les taxes de nuit		
F. Chalet non-gardienné (location uniquement aux membres du CAS Moléson avec présence sur place du membre pendant toute la location)		
Groupe jusqu'à 10 personnes, forfait		130.00
Groupe 11 à 20 personnes tarif normal mais au maximum		240.00
Groupe 21 à 30 personnes tarif normal mais au maximum		340.00

N'oubliez pas votre sac de couchage ou protection coton/soie, merci

*N. B. En cas de gardiennage, pas d'utilisation personnelle de la cuisine !